

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

EXTRAIT du procès-verbal de la cent-quarante-et-unième assemblée du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 8 mai 2024, à 13 heures 30, en mode hybride (N-7050 et Zoom)

Nomination des membres et des substituts au Comité facultaire sur les infractions de nature académique

Résolution CFSPD-2023-2024-929

ATTENDU le Règlement n° 18 sur les infractions de nature académique;

ATTENDU l'article 8.3.4 sur la composition, la nomination des membres et substituts et la durée de mandat d'un Comité facultaire sur les infractions de nature académique;

ATTENDU les modalités prévues à l'article 5.2 du Règlement n° 3 sur les procédures de désignation;

ATTENDU les candidatures suivantes proposées comme membres et substituts au Comité facultaire d'infractions de nature académique;

Présidente

- Maya Jegen, vice-doyenne aux études;

Membres

- Valérie Bouchard, chargée de cours au Département des sciences juridiques
- Alejandro Lorité, professeur au Département des sciences juridiques
- Nora Nagels, professeure au Département de science politique

Substituts :

- Patrick Forget, professeur au Département des sciences juridiques
- Simon Langlois-Bertrand au chargé de cours, Département de science politique

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par Hélène Piquet, appuyé par Rachel Chagnon, que le Conseil académique facultaire :

RECOMMANDE la nomination des membres et substituts au Comité
facultaire d'infractions de nature académique pour un mandat d'une durée
de trois, du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME
Montréal, 8 mai 2024

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Rachel Chagnon
Doyenne